



Le Conseil d'administration plénier du 11 avril était précédé d'un CA restreint dédié à l'**examen des candidatures au recrutement pour bénéfice de l'obligation d'emploi (BOE)** pour les enseignant-es-chercheur-es dans le cadre de la campagne d'emploi pour la rentrée prochaine. Les élu·es *Ensemble pour l'université* se félicitent que l'établissement ait accordé la possibilité à deux collègues bénéficiaires de rejoindre notre université (en Psychologie du développement et en Psychologie de la santé), consolidant notre politique en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap. Le CA plénier était essentiellement destiné à la mise en place des organes nécessaires au **fonctionnement de la vie institutionnelle de notre établissement pour la nouvelle mandature** : Bureau de l'université, commissions permanentes, vice-président-es délégué-es, représentant-es du CA au conseil du SCASC.

INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La Présidente a présenté un point sur la situation de l'université au regard du contexte social tendu.

Elle a une nouvelle fois **dénoncé avec fermeté l'occupation du Gai Savoir, ainsi que le blocage de l'entrée de notre antenne du Taur, qui perturbe également le travail du CROUS**. La Présidente a rappelé que l'établissement avait mis en place des aménagements visant à rendre possible la mobilisation sociale contre la réforme des retraites. Or l'occupation du Gai savoir apparaît désormais comme un mouvement opportuniste et radical très organisé s'étant greffé sur la mobilisation sociale. Ce schéma est observé dans plusieurs universités en France. La Présidente a appelé les collectifs constitués de notre université à condamner publiquement cette action d'occupation, dont **les dégâts humains et matériels sont inacceptables**, afin que la pression collective conduise les occupant-es à partir.

Pour sa part, la situation de la **Bibliothèque centrale** évolue peu, puisque notre université est toujours en **attente d'un rapport d'expertise** lui permettant de savoir quand le retour des personnels et du public pourra avoir lieu.

La Présidente a également rappelé les récentes **élections aux conseils des UFR, départements, écoles doctorales et du SCASC** (résultats sur l'ENT). D'autres élections s'annoncent pour le mois de juin : celle du CNESER, qui sont nationales mais organisées en partie au niveau local.

Enfin, comme toujours, un point a été fait sur les divers sujets d'actualité de l'**Université de Toulouse** : élection d'un nouveau président en la personne de Mike Toplis, directeur de recherche au CNRS et porteur du projet TIRIS. Par ailleurs, l'UT2J, lors de son dernier CAC, a désigné ses représentant-es au Sénat académique de l'UT.

CONSTITUTION DU BUREAU DE L'UNIVERSITÉ

Le Bureau de l'Université est une **instance statutaire en appui à l'exécutif** qui doit être installée après chaque nouvelle élection aux conseils centraux. Nos statuts précisent qu'il « est composé des vice-président-es statutaires et délégué-es et de tout autre membre proposé par le-la Président-e ».

Jusqu'ici le Bureau intégrait les directions de composantes pédagogiques ainsi que des représentant-es de l'administration (directeur général des services, DRH, agent comptable). La mandature passée a permis de mettre en évidence un déséquilibre entre le volet formation et le volet recherche dans la représentation du Bureau. Afin d'y remédier, et de pouvoir donner plus de force stratégique au projet scientifique de notre université, il a été proposé d'**intégrer des représentant-es des unités de recherche et de privilégier également un système de représentation pour les directions de composantes**. Pour la mandature 2023-2027, seront donc membres du Bureau, outre l'équipe présidentielle (dont le Cabinet) : 2 représentant-es des directions d'UFR, 2 représentant-es des directions d'école et instituts, 2 représentant-es des directions d'unités de recherche (une UMR et une UR), 3 représentant-es de l'administration (DGS, DRH, agent comptable), 1 représentant-e de l'Université de Toulouse (coordinateur-trice de pôle recherche ou de pôle formation le moment venu).

Le Bureau se réunira une fois par mois le lundi matin, en alternance avec des réunions dédiées aux composantes pédagogiques et aux directeurs-trices des services communs (ce qui est une nouveauté). Les unités de recherche étant réunies chaque mois en conférence de la recherche par la vice-présidente, les autres membres de l'équipe présidentielle pourront y être régulièrement présent-es.

ÉLECTION DE 4 NOUVEAUX·ELLES VICE-PRÉSIDENT·ES DÉLÉGUÉ·ES

Quatre nouveaux·elles vice-président·es délégué·es ont été élu·es lors de cette séance du CA :

Culture : notre collègue **Émeline Jouve**, professeure des universités en études anglophones, spécialiste du théâtre nord-américain, membre du département Études du monde anglophone (DEMA) et du Center for Anglophone Studies (CAS), a été élue Vice-présidente déléguée, à la majorité absolue (19 voix sur 28).

SOFI (soutien, orientation, formation, insertion) : notre collègue **Élodie Quillier-Valbuena**, professeure agrégée (PRAG) d'Espagnol, docteure spécialiste des universités espagnoles sous la période franquiste, et membre du département des Langues étrangères appliquées, a été élue Vice-présidente déléguée à la majorité absolue (21 voix sur 28).

Science et société (ancienne vice-présidence Diffusion des savoirs) : notre collègue **Muriel Lefebvre**, professeure des universités en Sciences de l'information et de la communication, spécialiste du patrimoine et de la médiation scientifiques, membre du département Arts&Com et membre du Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales (LERASS), a été élue Vice-présidente déléguée, à la majorité absolue (19 voix sur 28).

Valorisation de la recherche : notre collègue **Cédric Aït-Ali**, maître de conférences en Sciences de l'éducation, spécialiste des dispositifs d'apprentissage, membre du département des Sciences de l'éducation et de l'UMR Education, Formation, Travail, Savoirs (EFTS), a été élu Vice-président délégué, à la majorité absolue (19 voix sur 28).

Ces vice-président·es viennent s'ajouter aux sept vice-président·es déjà élu·es (CA, Recherche, CFVU, Moyens et prospective, Relations européennes et internationales, Patrimoine et sites en ville universitaire d'équilibre, Numérique).

Deux autres vice-présidences devraient bientôt venir compléter l'équipe présidentielle (Vie universitaire et Responsabilité sociétale de l'université).

INSTALLATION DE COMMISSIONS PERMANENTES RATTACHÉES AU CA

Les commissions permanentes correspondant aux vice-présidences déléguées doivent faire l'objet d'un **renouvellement à chaque nouvelle élection des conseils centraux**.

Cette séance a permis de stabiliser les compétences, le fonctionnement et la composition de deux commissions rattachées au CA. La **commission Patrimoine et sites en ville universitaire d'équilibre** comportera 29 membres, celle des **Relations internationales et européennes** en comptera 45. Dans l'ensemble, il s'agit de personnes répondant à plusieurs catégories : représentant·es de la direction de l'université, élu·es des conseils centraux, responsables de composantes et de services, personnalités qualifiées à divers titres.

Les commissions **instruisent et viennent ainsi en appui à la décision et à l'évaluation des projets** de leurs périmètres respectifs. Elles sont dirigées et animées par leur vice-président·e ; elles se réunissent au moins deux fois dans l'année. Le CA a ensuite désigné ses représentant·es dans ces deux commissions.

ÉVOLUTION DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT ÉPICURE

Le financement de la reconstruction du bâtiment qui accueille actuellement l'ISTHIA a été obtenu dans le cadre du **Contrat de plan État-région Occitanie (CPER) 2021-2027**. Ce chantier a été positionné comme prioritaire dans notre Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

Les partenaires financeurs doivent aujourd'hui fixer leur agenda annuel de réalisations sur la période concernée. Dans le même temps, le contexte d'inflation des coûts de l'énergie et des matériaux invite à une réalisation rapide des projets afin de ne pas voir s'envoler les budgets prévisionnels. Le vice-président Patrimoine et sites en ville universitaire d'équilibre et la direction du Patrimoine, en accord avec la direction de l'ISTHIA, ont donc **adapté le dimensionnement du projet de reconstruction du bâtiment Épicure pour s'assurer de sa reconstruction rapide et sans trop de surcoûts**. Ainsi, sur les 13,2 millions d'euros aujourd'hui nécessaires, la Région en prendrait à sa charge 6,04 ; l'État, environ 4,46 ; l'UT2J, 1,7 et Toulouse Métropole, 1 million.

L'agrément préfectoral pourrait ainsi permettre de lancer le concours d'architecture au dernier trimestre 2023, de démolir le bâtiment actuel dans le courant de 2024 et de mettre en route le chantier de reconstruction en 2025, pour une **ouverture au public envisageable en janvier 2027**. Dans cette attente, il a été rappelé que l'ISTHIA sera bientôt relogé dans les locaux Candilis réhabilités.